



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 23 SEPTEMBRE 2020**

Le vingt-trois septembre deux mille vingt, à 18H30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, à la salle Georges VILPOUX, à Salbris (41300), après convocation légale adressée le seize septembre deux mille vingt, sous la présidence de Monsieur Alexandre AVRIL, Président.

Étaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 23

VOTE : 27

Pour : 27

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTÉ-IMBAULT : Madame Isabelle GASSELIN, Monsieur Gérard GATESOUBE, délégués titulaires,

ORÇAY : Madame Christelle DA FONTE, déléguée titulaire,

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE : Madame Bernadette COURRIOUX, Madame Pirkko TURUNEN, déléguées titulaires,

SALBRIS : Monsieur Alexandre AVRIL, Madame Chantal COUTAUD, Monsieur Raphaël JOUSSET, Madame Annie GUYADER, Monsieur Angel BENITO, Madame Catherine LUNEAU, Madame Geneviève HÉDAL, Monsieur Dominique CHOLLET, Madame Catalina CHAPERON, Monsieur Daniel RUZÉ, délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS : Monsieur Stéphane LEROY, Madame Laurence CATHELIN, Monsieur Marc BEAUJEAN, délégués titulaires,

SOUESMES : Monsieur Jean-Michel DÉZÉLU, Madame Maryse SENÉ, délégués titulaires,

THEILLAY : Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Joëlle BOUVY-TESTARD, Monsieur Julien DUFRAINE, délégués titulaires,

Absents excusés et Pouvoirs : 4

Monsieur Arnaud CHENEL, pouvoir à Monsieur AVRIL

Monsieur Christophe MATHO, pouvoir à Monsieur DEZELU

Madame Isabelle BAHAIN, pouvoir à Madame GASSELIN

Monsieur Christian DAMAY, pouvoir à Madame SENÉ

Absents sans pouvoirs : 0

Secrétaire de Séance : Madame Chantal COUTAUD

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
au contrôle de légalité le :

29/09/2020

Publié / Notifié le :

29/09/2020



OBJET : -----

2020-67 : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Président rappelle la logique de mutualisation entre la CCSR et ses communes membres et l'application du schéma de mutualisation.

Considérant la volonté de maintenir le service commun de direction générale qui consiste en une direction unique pour l'ensemble des services communautaires et municipaux de la ville de Salbris,

Considérant le besoin de recrutement d'un agent administratif pour assurer des missions de secrétariat général et pour palier au départ en retraite du chargé de projets,

Il est proposé d'ouvrir les postes suivants :

- Pour le recrutement d'un DGS :
 - 1 poste de directeur général des services à temps complet,
 - 1 poste d'attaché hors classe à temps complet,
 - 1 poste d'attaché principal à temps complet,
 - 1 poste d'attaché à temps complet,

- Pour le recrutement d'un agent administratif :
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
 - 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Il est également proposé de supprimer les postes qui seront non pourvus suite aux recrutements parmi les suivants :

- 1 poste de directeur général des services à temps complet,
- 1 poste d'attaché hors classe à temps complet,
- 1 poste d'attaché principal à temps complet,
- 1 poste d'attaché à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à temps complet.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **DE CRÉER et SUPPRIMER** les postes tel que présentés ci-dessus,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction, la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,

Et ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.

Le Président,



Alexandre AVRIL